



Mouvement international ATD Quart Monde

Contribution à la consultation concernant la future stratégie UE 2020.

15 janvier 2010

L'éradication de la grande pauvreté en Europe et à l'extérieur de ses frontières doit figurer comme un objectif essentiel de la stratégie UE 2020.

L'Union européenne ne peut affirmer sa volonté de « favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous » sans affirmer en même temps qu'elle poursuit l'objectif d'éradiquer la grande pauvreté, en conformité avec ses objectifs et valeurs définis par le traité de Lisbonne : « l'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, de l'état de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme » (article 1bis) et « combat l'exclusion sociale et les discriminations et promeut la justice et la promotion sociales » (article 2).

L'Union Européenne ne peut « créer une économie compétitive, connectée et plus verte » que si l'avenir des personnes qui vivent dans les pires conditions est pris comme point de repère de la réussite des politiques engagées. Parce que les droits humains sont indivisibles et interdépendants, il nous faut bâtir un projet de société où l'économie et le respect de la planète prennent en compte l'égale dignité de chaque peuple et de chaque être humain, en Europe et à l'extérieur des frontières.

Avec les populations qui subissent la violence de la grande pauvreté, avec les autres organisations européennes de lutte contre la pauvreté, avec l'Intergroupe « Extrême pauvreté et Droits de l'Homme - Comité Quart Monde » du Parlement européen et de nombreux citoyens européens, le mouvement international ATD Quart Monde demande que l'éradication de la grande pauvreté soit retenue comme objectif essentiel de la future stratégie « UE 2020 »

« Nous devons considérer que c'est la situation des plus démunis et des moins privilégiés qui est la véritable mesure du succès d'une société. Et à terme du succès du modèle européen de société ». (Bronislaw Geremek)¹

¹ Conférences de Midi. Commission européenne. « Pauvreté persistante, un défi pour l'Europe » 30/01/2008

Dans les 27 Etats membres de l'Union européenne, 79 millions d'enfants, de jeunes et d'adultes continuent de vivre dans des conditions indignes, sans revenu suffisant, sans logement, sans une éducation qui débouche sur une vraie formation, autant de situations qui peuvent mener à l'éclatement du milieu familial. Des jeunes et des adultes sont maintenus dans un sentiment d'inutilité qui les détruit, avec le sentiment de ne pas compter pour les autres et de ne pas pouvoir contribuer au bien commun par leur travail ou leur engagement social, trop souvent rendus coupables de leur situation.

Les effets de la crise sont reportés sur les plus faibles et les plus fragiles dont les droits humains sont trop souvent ignorés ou bafoués, et, avec les signes de reprise économique, les très pauvres et exclus ne sont pas les premiers bénéficiaires des nouvelles opportunités. Les politiques de formation ne les atteignent pas.

Dès lors, au moment où l'Union européenne définit sa stratégie à l'horizon 2020, l'objectif de l'éradication de la pauvreté durable doit être inscrit comme l'un des objectifs prioritaires. Cette stratégie doit comporter des objectifs ambitieux pour les personnes les plus pauvres et les plus éloignées du monde du travail.

Le projet de stratégie UE 2020 appréhende ensemble les politiques économique, d'emploi, et sociales et intègre la dimension du développement durable. Mais même si croissance et emploi se soutiennent mutuellement, l'expérience prouve que si l'objectif de la lutte contre l'extrême pauvreté n'est pas intégré dans les politiques d'une relance économique respectueuse de l'environnement, la croissance engendre des inégalités et laisse de côté les plus vulnérables.

Face à la crise et aux inquiétudes qu'elle suscite, ATD Quart Monde appelle donc les responsables européens à s'engager sur la base de programmes qui aient l'ambition et l'audace d'atteindre les populations en situation de pauvreté extrême, dans un esprit d'équité, pour mettre fin au gâchis humain que représente l'abandon des plus vulnérables.

Si les réformes adoptées suite à la crise n'entraînent pas de changements radicaux pour un nouvel ordre du monde, les inégalités persisteront et seront cause, pour ceux qui les subissent, de davantage de violence et de souffrance.

Eradiquer l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale doit être un objectif prioritaire pour l'Union européenne, auquel elle s'est engagée en 2000. Cet objectif nous oblige à nous unir pour fonder l'ensemble de nos politiques et de nos actions sur la non-discrimination et la participation des plus pauvres, sur l'indivisibilité et l'effectivité des droits de l'homme.

La stratégie 2020 doit avoir l'ambition de progresser vers une Europe où la dignité de chacun est respectée, une Europe où chaque personne peut s'épanouir et contribuer au développement de ceux qui lui sont proches comme de l'ensemble de la société, une Europe qui mesure ses progrès à l'amélioration de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu, une Europe qui contribue à plus de justice et de paix dans le monde.

Cette Europe suppose que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous, notamment l'emploi et le revenu, le logement, l'éducation, la formation et la culture, la santé, la justice, la protection de la famille et de l'enfance.

La lutte contre la grande pauvreté a besoin d'un engagement explicite, fort et durable, de la part de toutes les institutions européennes, nationales et locales, engagement auquel, avec d'autres, nous appelons.

Pour répondre à cet objectif, la stratégie UE 2020 doit donc :

- Développer une approche de la lutte contre l'extrême pauvreté basée, non pas sur l'urgence et l'assistance, mais sur les droits de l'homme, en veillant à l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, et des textes fondateurs proposés par le Conseil de l'Europe.
- Intégrer l'objectif de la lutte contre l'extrême pauvreté dans les politiques d'une relance économique respectueuse de l'environnement, dans une démarche de solidarité avec les pays les plus frappés par la crise actuelle, en mettant en œuvre les moyens pour garantir cette dimension transversale.
- Poursuivre et approfondir la contribution participative des personnes en situation d'extrême pauvreté avec les partenaires institutionnels et la société civile, en Europe comme au niveau local. Leur expérience de vie et la confrontation avec leur réflexion permettront de trouver les moyens d'atteindre ensemble un projet de société où chacun, quel qu'il soit, doit avoir une place reconnue.
- Intégrer l'objectif de la lutte contre l'extrême pauvreté à l'extérieur des frontières de l'Union européenne.

L'année 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit être l'occasion de relancer une stratégie ambitieuse pour 2020, et d'adresser un signal fort aux populations les plus pauvres et à l'ensemble des citoyens par la tenue d'un Conseil exceptionnel de printemps consacré à cet objectif prioritaire.

L'Union européenne a montré sa capacité à se mobiliser dans certaines circonstances. La situation de millions de personnes en Europe et dans le monde appelle à une telle mobilisation de la part des chefs d'Etat et de gouvernement, et de l'ensemble des institutions européennes.

<http://www.atd-quartmonde.org/>